

# Une révolution dans l'ancienne médication



Cicatrice, Foyers, Maladie de peau



Bouillons - Soutis Rhumatismes



Beaux de Jambes Varices - Phlébite

En toute pharmacie. A déclarer et pour renseignements écrire à : L. Richelet, 6, rue Ballot, à Roubaix (F. P.)

## DÉPURATIF RICHELET

ou la cure de "rectification" sanguine

Tous ces tares, aucune de ces infirmités ne peuvent résister et quelques-unes en sont l'origine. L'ancien n'est pas si apprécié du corps médical et des malades qui ne manquent jamais de témoigner leur reconnaissance :

"Publies mes guérisons, elles renseigneront tous ceux qui, comme moi, peuvent souffrir d'un excès rebelle d'humidité et de chaleur. L'Dépuratif Richelet est merveilleux d'efficacité dans le traitement des maladies du sang. Merci encore une fois de cette guérison inespérée."

M. Ernest Jourv.,  
r. Matricule, à Castelnau, (B.-A.)

A déclarer et pour renseignements écrire à : L. Richelet, 6, rue Ballot, à Roubaix (F. P.)

## AVIS DE SOCIETES PUBLICATIONS

Etude  
de M. Etienne FONTAINE,  
docteur en droit, notaire à  
Lille, 64, rue Bassé.

## MODIFICATIONS DE STATUTS

Aux termes d'une délibération prise le 5 juin 1932, dont une copie certifiée conforme est annexée à ma acte de dépôt reçu par M. le greffier à la Cour d'appel de Lille, le 8 juillet 1932.

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier les statuts de la Société des BONNETIERES DE LA LYON, au capital de 1.000.000 de francs, dont le siège social est à Tournai, 57, rue du Sergeant-Pichot.

A pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

**Prise de la Résolution**

« L'Assemblée générale, constatant que la firme et rétrécit, en tant que de besoin, le siège social, l'assemblée décide de faire au statut les modifications suivantes :

« L'article 4 est modifié et remanié comme suit :

« L'Assemblée de la ville de Tournai, 57, rue du Sergeant-Pichot, par simple décret, peut transférer à Tournai, par simple décision du Conseil d'Administration et procédures similaires, la partie de l'Assemblée extraordinaire.

« Le troisième paragraphe de l'article 29 est modifié et remanié comme suit :

« Il décide du transfert du siège social ou tout autre en- droit de la ville de Tournai, 57, rue du Sergeant-Pichot.

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 29 est modifié et remanié comme suit :

« Il décide du transfert du siège social ou tout autre en- droit de la ville de Tournai, 57, rue du Sergeant-Pichot.

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :

« Le troisième paragraphe de l'article 44 est modifié et remanié comme suit :